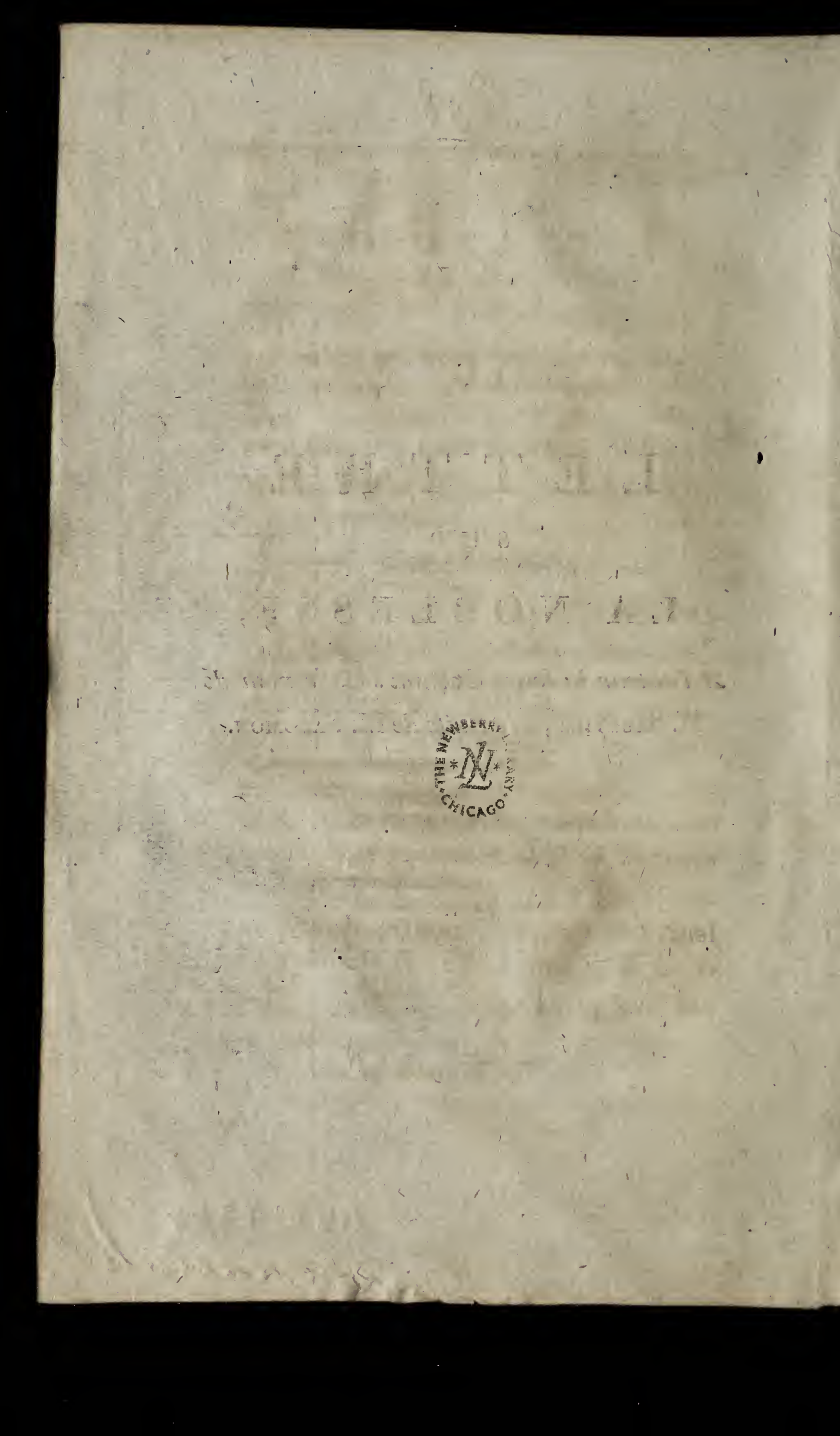
# LETTRE
## SUR
# LA NOBLESSE,

*A l'auteur du Journal connu sous le nom de* M. SABATIER, *et ensuite de* M. SALOMON.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

# LETTRE
## SUR
## LA NOBLESSE,

*A l'auteur du Journal connu sous le nom de* M. SABATIER, *et ensuite de* M. SALOMON.

VOTRE journal, Monsieur, a donné le signal aux bons écrits qui s'efforcent d'opposer une digue à la conjuration, formée contre la monarchie. Cette plume énergique, brillante et originale, que vous avez refusée de vendre à l'imposture et à la révolte, vous la consacrez à l'instruction des peuples séduits, et au châtiment de leurs corrupteurs. Vous imprimez à ceux-ci une flétrissure brûlante, et vous les traînez aux pieds de la postérité qui les ju-

gera. Votre ouvrage est une base, sur laquelle s'élevera la vérité, pour se montrer à nos neveux. Les mouvemens de votre âme indignée passeront dans la leur, et ils diront : Lorsque la monarchie française s'écroulait de toutes parts, il lui restait un *Tacite*, pour en dépeindre les ruines !

C'est précisément, Monsieur, parce que votre journal, conservé dans toutes les bibliothèques, sera le guide le plus fidèle de notre histoire, que vous devez craindre d'y laisser de l'équivoque sur des objets importans, et que je viens vous reprocher les réflexions que vous faites sur la noblesse, dans votre numéro XXII. Vous y remarquez que *cet honneur puissant ressort de la monarchie, ne paraissait plus, depuis quelque temps, qu'une vieille tradition ; que les calculs de l'intérêt en avaient pris la place même à Versailles ; et que l'incroyable et honteux abandon, où la noblesse laissait son roi prisonnier, était une*

*suite des espérances que l'avarice avait fondées sur la révolution.*

Lorsque vous avez fait ces réflexions offensantes, vous ne voyiez, sans doute, que ces quarante-six apostats qui, se dégradant eux-mêmes, se sont séparés de leur ordre, de leur roi, de leurs devoirs, et les ont tous trahis avec une bassesse, mêlée de délire. Ce scandale, je l'avoue, n'aurait pas eu lieu, il y a trente années; la corruption a fait, depuis ce temps, de grands progrès, puisqu'elle attaque jusqu'aux principes; et l'agiotage y a eu plus de part qu'on ne pense. Mais pourquoi envelopper le corps de la noblesse, dans une imputation méritée par le petit nombre? Une partie même de ceux qui ont fait défection, n'avait en vue ni le ministère, ni les ambassades, ni les pensions. On les entraînait, on les trompait; plusieurs se sont séparés de cette faction avec éclat; et l'on ne peut pas confondre M. de Lally, avec les Lameth, les d'Aiguillon, les Noailles. Si l'on excepte

parmi eux une douzaine d'ambitieux, d'intrigans, d'ingrats qui oublient les grâces dont ils furent comblés pour se venger de celles qu'ils n'ont pas obtenues, ces gentilshommes engagés dans une fausse route par surprise, y restent par une fausse honte : mais le corps de la noblesse ne s'est point dégradé. S'il a manqué d'intrigue et d'adresse, il n'a point démenti sa loyauté ; et c'est sa loyauté même, qui ne lui permettant ni violences, ni perfidies, ni bassesses, l'a rendu victime de tous ces moyens employés par ses adversaires.

Tandis que l'or de nos ennemis corrompait tout, cette noblesse des deux premiers ordres avait-elle hésité de renoncer à ses privilèges pécuniaires : sacrifices précipités et irréfléchis, dont on s'est servi pour l'écraser ? Mais la générosité ne calcule point ; toute sa fermeté ne se borna-t-elle pas à maintenir la distinction des ordres et des chambres, lorsqu'elle vit que, sous un prétexte frivole, on cher-

chait à les confondre, pour en venir à une subversion générale, et à l'anéantissement de la prérogative royale? hésita-t-elle à se réunir, lorsque le roi qui avait refusé de prononcer en sa faveur, lui demanda cette démarche pour la sûreté de sa personne? Elle avait respecté la séance royale du 23 juin, qui devait sauver l'état; elle n'avait pas suivi les factieux au jeu de paume, où ils levaient à grands cris l'étendard de la rebellion.

Entourée d'assassins, elle restait fidèle à ses principes, et se déclarait royaliste. Tandis que Paris se soulevait; que les dépositaires de l'autorité étaient massacrés, mis en pièces, et dévorés palpitans encore; qu'on menaçait ouvertement les deux ordres, de la Saint-Barthelemi; qu'on travaillait à Paris et à Versailles à corrompre les valets, pour en faire les meurtriers de leurs maîtres; que les gardes françaises cherchaient leurs officiers pour les égorger; qu'on lapidait à Versailles le ver-

tueux archevêque de Paris; qu'on achetait la défection des troupes, et qu'on menaçait toute la maison royale; la noblesse, qui voyait dans l'assemblée le foyer de toutes ces horreurs, frémissait d'être forcée à l'inaction et au silence. N'avez-vous pas vu sa consternation et sa douleur dans cette effroyable journée, où le monarque, traîné vers sa capitale par cent mille brigands, vint comparaître devant ses sujets rebelles, essuyer les complimens amers et dérisoires de leur chef? Ah! si au milieu d'un effroi commandé, si au moment où des hommes perfides conseillaient le renvoi des troupes, dont on supposait calomnieusement la défection, le roi eût consulté la noblesse, croyez-vous qu'elle l'eût laissé avilir? s'il eût dit un mot, croyez-vous qu'un seul officier eût refusé d'obéir? N'en doutez pas, Monsieur, cette noblesse eût tout entraîné par son exemple, eût raffermi la fidélité des uns, et changé la fidélité des autres en enthousiasme; le 15 juillet eût expié les crimes du 14, et

au

au lieu de cette marche lugubre, où nous ne vîmes que les obsèques de la royauté, on eût vu le maire de Paris à genoux, et la corde au col, demander grace pour son infâme cité ; et ce jour eût été véritablement un *beau jour.*

Mais qu'eût fait alors cette noblesse pour un roi qui s'abandonnait lui-même, et qui, par une clémence, sans mesure, voulait épargner des scélérats, plus dignes du glaive des bourreaux que du fer de ses soldats?

Si, après cette scène odieuse, le monarque, mieux conseillé, eût senti le danger de sa position, et se fût éloigné de ses ennemis ; s'il eût fui de ce Versailles qui, par un aveuglement incroyable, avait conspiré contre lui, c'est alors, Monsieur, que vous eussiez vu toute la noblesse du royaume se rallier autour de son roi, et sauver encore la monarchie, qu'elle avait sauvée tant de fois, après l'avoir fondée sous Clovis.

Louis était retombé entre les mains d'un ministère incapable et séduit ; l'accès du trône était fermé aux conseils salutaires et courageux. Qui pourrait le croire ? on lui faisait abandonner son droit inappréciable de *veto* absolu. Dans cette longue et périlleuse querelle, au milieu de cette conjuration où l'on avait appelé le peuple, en lui présentant le droit de sanction sous un mot latin, pour en faire un monstre ; quels efforts ne fit pas la noblesse ? quels combats ne livra-t-elle pas pour sauver ce *palladium* de l'autorité du monarque et du salut public ? que ne fit-elle pas encore pour étendre au moins le *veto* suspensif ! Ce n'était pas l'ordre de la noblesse qui, le 5 octobre, présentait des décrets à la sanction, au milieu des bayonnettes et des piques.

Vous vous le rappelez avec indignation ce jour le plus ténébreux de nos annales ; ce jour que doivent à jamais déplorer et les deux villes qui ont commis l'attentat,

et la nation qui n'a pas suspendu les mouvemens dont elle était agitée, pour porter tous ses regards, tout son intérêt, toute son action vers son roi outragé ; ce jour, où par un prodige infernal, la capitale vomit des milliers de Ravaillacs, pour arroser le palais de Louis le Grand, du sang de Bourbon, d'Autriche et de Lorraine : et c'est sur-tout de cette catastrophe que vous paroissez demander raison à la noblesse.

Il est vrai que vous pourriez en demander compte à quelques-uns de ses membres : à Mirabeau, qu'on a vu encourager les brigands ; à d'Aiguillon, qui les accompagnait ; à Charles de Lameth, signalé par ses fureurs républicaines ; au colonel du régiment de Flandres qui le laisse corrompre, ne revêt pas même son uniforme, et se retranche obscurément dans ses fonctions de député ; à d'Estaing, qui chef des troupes à Versailles, ne donne ni un ordre ni un conseil ; à la Fayette, qui

marche avec trente mille hommes au secours de son roi, va dormir pendant le sac du château, ne sacrifie pas un seul assassin ; et amene le monarque prisonnier à Paris avec un cortège de Bacchantes et de Furies.

Mais opposez à ces exemples, le devouement des gardes du corps, leur inaction héroïque, et le sacrifice qu'ils font de leur vie à l'obéissance. Écoutez le cri général de la noblesse qui s'indigne, demande vengeance, réclame la monarchie et son roi. Que pouvait-elle pour lui cette noblesse dispersée dans le royaume, enchaînée au milieu d'un peuple ivre d'erreurs, et armé contre ce roi, qu'il appele *le meilleur des rois* ? que pouvait faire celle de Paris, à qui le 5 octobre on avait fermé les barrières ? celle qui se trouvait éparse dans les campagnes ; celle qu'un décret retenait dans une assemblée qui refusait par dignité d'aller secourir son roi ? Comment servir le monarque dans une

circonstance où lui-même défendait de tirer l'épée, et ne voulait pas être servi? Ah! s'il eût dit un mot, ce qui se trouvait à Versailles de gentilshommes dignes de ce nom, se fussent joints à ses gardes fidèles, et l'on eût vu se renouveller le combat des Thermopiles, où trois cents braves firent tête à une armée de barbares. Tous se fussent écriés : » Mourons pour » notre roi, le plus juste des rois ; mourons » pour notre reine qui a l'âme et le courage » d'un grand roi ; qui a mérité l'amour et » forcé l'admiration ; qui, détrônée un » instant par un peuple avili, va régner » aux yeux de l'Europe, dans tout l'éclat » de la majesté, et à qui l'histoire pré- » pare un trône que n'ébranleront pas » les factions. « Ils eussent, en expirant, cherché des yeux le chef de cette ligue parricide, pour lui adresser les reproches de Bayard mourant, à un Bourbon rebelle : *Ce n'est pas de moi qu'il faut avoir pitié ; c'est de vous qui trahissez votre roi, votre patrie et votre serment.*

Je crois les entendre encore invoquer un autre Bourbon, vraiment digne de ce nom auguste : « O d'Artois ! prince aimable et » valeureux, le Nemours de notre temps, » ton amour pour ton roi inspirera ta pa- » trie. Comme toi, elle croira enfin ce que » l'on a cru pendant tant de siècles, que » l'intérêt du trône est celui du peuple. Ce » peuple égaré te bénira un jour ; tu en es » le modèle, tu en seras l'idole. »

Dans l'état même où est réduit ce monarque qu'on a livré à ses ennemis, qui a pour gardes des soldats rebelles, et un peuple fanatique et imbécille qui le nomme son *roi* en le détrônant, qui l'adore en l'enchaînant, s'il appelait à lui sa noblesse, vous la verriez accourir de toutes les parties du royaume pour briser ses indignes fers ; mais elle est sa dernière ressource, c'est pour lui qu'elle doit se ménager. Qu'elle se garde bien de lui faire des sacrifices inutiles, son sang ne doit pas couler en vain. Ce qu'elle était à Crecy ;

à Bouvines et à Fontenoy, elle l'est encore ; mais aujourd'hui elle n'a pour arme que la parole ; et cette arme, elle la consacre sans relâche à la défense de la royauté. Lorsque le maire de Paris, parlant à l'assemblée, de la fidélité à la loi et à la nation, oublie que cette nation a un roi ; la noblesse n'a qu'un cri pour le lui rappeller, et le forcer à proférer ce nom de roi, que l'orateur de la commune trouvait si pénible à prononcer. Lorsque la Fayette se démasque au point de déclarer en opinant que *l'insurrection est le plus saint des devoirs*, la noblesse se soulève contre ce blasphême si scandaleusement applaudi par les conjurés. Toutes les fois qu'une indécente affectation substitue au nom du *roi* les mots de *pouvoir exécutif* ne l'entend-on pas s'écrier *le roi, le roi?* Constamment opposée au despotime de l'assemblée, loin de partager avec elle cet odieux avantage sur son souverain, elle préfère hautement l'honneur de lui obéir, à la honte de lui commander. Dans ce combat inégal, où

elle se voit sans cesse accablée par le nombre, elle a toujours au moins le mérite de la cause, et pour cri d'armes, *le roi et la monarchie.*

Cazalès était son interprète, lorsqu'avec une éloquence pleine d'âme et de raison, il a retracé toutes les plaies faites à la monarchie par des hommes rassemblés pour l'affermir, et qu'unissant l'intérêt du peuple à celui du roi, il a déployé toutes ses forces, pour prévenir le décret désastreux qui prive le monarque du droit de choisir les juges, et livre la vie et la fortune de chaque citoyen à des tribunaux que composera la lie de la nation ; à des tribunaux, où l'ignorance, la cupidité et l'esprit de parti dicteront les arrêts qui n'épargneront que les auteurs et les protecteurs de cet affreux système. Il a passé ce funeste décret qui, dépouillant la royauté d'un droit inaliénable, abandonne la France entière à l'injustice légale, la plus énorme de toutes.

Il a été applaudi par le public qu'il

égorge ;

égorge ; mais la noblesse a combattu trois jours, et s'est acquittée envers son roi et sa patrie : jamais elle n'en a séparé les intérêts. Si elle a voulu la distinction des trois ordres, c'est que leur confusion devait tout perdre. Elle avait demandé la réforme, non la subversion du royaume. Ses cahiers, ses opinions, ses écrits ont consacré ses principes. Elle n'a ni trompé, ni soulevé le peuple ; elle n'a point rédigé ce code absurde et dangereux des droits de l'homme, dont le premier mot détruit le fondement de toutes les sociétés. On ne lui reprochera aucune de ces opérations qui, liant les mains du monarque, ont jetté le royaume dans l'anarchie, sous prétexte de l'affranchir ; qui ont ruiné les finances, sous prétexte de les réparer ; qui ont écrasé les citoyens, sous prétexte de les soulager. Ces décrets destructeurs et insensés qui ont ébranlé le droit de propriété ; qui, détruisant le vrai systême des impôts, ont livré la France aux économistes, pour la ruine des terres et du

commerce ; qui l'ont séparée d'elle-même ; en la divisant en autant de souverainetés qu'elle a de villages, et ont anéanti toute unité de gouvernement ; qui ont ôté au roi le pouvoir d'arrêter les brigands, et de prévenir les famines ; qui ont détruit la discipline et l'obéissance militaire, et mis le royaume hors de défense avec un million d'hommes armés ; qui ont exigé des sermens absurdes envers des lois iniques ou non existantes ; qui ont supprimé cette antique magistrature, le bouclier des peuples et la lumière des rois ; qui ont voulu, non contenir, mais avilir les ministres et les chefs militaires ; et qui enfin, viennent de sacrifier le clergé et les provinces aux capitalistes, aux usuriers, aux agioteurs de Paris : ces décrets, dis-je, ne sont point l'ouvrage de la noblesse ; toujours elle les a combattus. Que n'a-t-elle pas fait? que ne fait-elle pas encore pour seconder le vœu des peuples, et hâter la fin de cette constitution qui, en éternisant la destruction, n'offre toujours que des ruines ? si ses ef-

forts avaient prévalu, peu de mois auraient suffi à la construction de l'édifice. Mais il eût porté sur d'autres bases, et la France régénérée, tranquille et soumise, serait digne de son roi.

Dans tout ce qu'a fait la noblesse, elle n'a point cessé d'associer le bonheur des peuples à la gloire du trône. Tandis qu'elle servait le monarque de son épée, elle favorisait les travaux des cultivateurs; leurs pauvres et leurs malades trouvaient des secours dans les châteaux. Ces hommes ingrats et aveugles ont brûlé les châteaux, et la noblesse n'a pas fait brûler leurs villages; elle a plaint leur délire, et a continué de les servir.

Ne dites donc plus, Monsieur, que les traits de son caractère antique sont effacés. Malgré les efforts de nos législateurs philosophes, la noblesse a conservé le dépôt sacré de l'honneur. Toujours elle brûle de ce feu élémentaire qu'on veut éteindre, parce qu'il est l'âme de la monarchie qu'on veut détruire.

Pleine d'amour pour son roi, bienfaisante envers le peuple, elle fait gloire de son attachement à la religion ; et avec quelle courageuse générosité n'a-t-elle pas mis sous son égide, un clergé persécuté et sans appui, qui, selon toutes les lois du brigandage, était menacé de mort, s'il proférait une plainte contre ses spoliateurs ? Dans l'envahissement de ses biens, elle a vu une criante injustice, l'avilissement de la religion, la violation des mandats, l'ébranlement de toutes les propriétés, la consommation du discrédit, le projet d'enlever au roi le trésor des grâces, et de le priver du bonheur même de la bienfaisance. Indignée de ces attentats, elle a tonné à la tribune ; elle a bravé les fureurs et les menaces, et a levé l'étendard de la religion dans l'assemblée de ses ennemis. Que dis-je ? elle l'a levé aux yeux de la France dans cette déclaration que son zèle pur lui a consacrée toute entière, sans mélange d'aucun autre intérêt. C'est au péril de sa vie qu'elle l'a rédigée et publiée. Poursuivie d'asyle en

asyle, réclamant en vain la puissance publique protectrice de tous les citoyens, repoussée même d'une église par des religieux, tandis qu'une faction impie profanait avec éclat celle des Jacobins, et y préparait avec sécurité la ruine de la religion et du royaume, elle n'a point abandonné son plan, et a consommé son œuvre.

A tous ces traits, Monsieur, pourriez-vous méconnaître les successeurs de ces antiques chevaliers, protecteurs des faibles, vengeurs des opprimés, toujours prêts à répandre leur sang pour la religion, le roi et la patrie?

Cette loyauté, qui ne devine point le crime, lui avait déguisé d'abord les complots qu'on tramait contre elle; les clameurs de la galerie, les attroupemens du dehors, ne lui paraissaient qu'un enthousiasme populaire. Lorsque l'évidence l'eût instruite qu'on l'environnait d'assasins soudoyés, elle aurait pu opposer le poignard au poignard, par les moyens dont on lui

donnait l'exemple; cent mille écus peut-être eussent détruit l'ouvrage de trente millions; mais ces ressources odieuses n'entrent point dans ses pensées, elle ne sait combattre qu'à découvert.

Que lui reste-t-il à faire aujourd'hui? son intérêt et sa justification demandent, sans doute, qu'elle se sépare d'une assemblée de conspirateurs qui voudrait la rendre complice, ou même la charger de ses crimes. Mais l'honneur, qui la domine, balance ce puissant motif; la faible espérance d'empêcher quelque mal la retient encore; et sa présence est un sacrifice qu'elle fait chaque jour à son roi et à la monarchie.

Rendez-lui témoignage, Monsieur, en vous interprêtant vous-même; appliquez vòtre censure à qui elle appartient, à cette portion déshonorée de la noblesse, qui, engagée dans le parti rebelle par ambition, y est retenue par la crainte des supplices, et qui s'efforce d'accréditer le nom de ré-

volution qu'elle a donnée à une révolte manifeste. Ne vous lassez point de démasquer nos tyrans, de les couvrir tour à tour de ridicule et d'opprobre ; mais croyez que la noblesse existe encore, qu'elle n'a perdu ni son courage ni les germes de ses antiques vertus : ne contestez pas cette ressource à ce siècle malheureux, et ne lui dérobez pas ce reste de gloire.

Assuré que mes principes sont les vôtres, je vous communique mes pensées avec confiance. Si je vous provoque, c'est pour tirer encore des étincelles de votre génie ; ne laissez aucun doute sur vos opinions, et que votre journal ne trompe jamais le lecteur qu'il enchante.

Je suis, etc.

---

665